

L'INFEau

La feuille d'information sur l'eau potable

2010

Extrait du rapport annuel 2010
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairie de Foissiat



SIDE Moyenne Reyssouze

TERRITOIRE

5 011 habitants

2 553 abonnés

Le service d'eau potable du SIDE Moyenne Reyssouze regroupe les communes de : Etrez, Foissiat, Jayat, Lescheroux et Saint-Julien-sur-Reyssouze.

La population desservie est de 4 779 habitants, soit 2 553 abonnés en hausse de 1 %.



5 communes adhérentes

EXPLOITATION

par la société SOGEDO
En affermage

La société SOGEDO a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages y compris des compteurs. Après appel d'offres national lancé en 2010 la SOGEDO a été retenue en 2011 pour un contrat d'affermage de 8 ans.



PRODUCTION

3 ressources

- Des ressources propres au syndicat :
3 Prélèvements, 1 Forage, 2 Puits ont fourni 564 240 m³ d'eau traitée. Forage : 286 290 m³, puits : 277 950 m³
- Ont été importés 4 303 m³
soit un volume mis en distribution de 568 543 m³ dont 4 200 m³ non facturés pour les purges, les nettoyages des châteaux d'eau, la défense incendie.

La consommation électrique a été de 282 966 KWH (-2%)
Le traitement au chlore gazeux a nécessité 265 Kg soit + 35 %

DISTRIBUTION

451 580 m³ consommés

En 2010 les abonnés domestiques ont consommé 451 580 m³ (en augmentation de 5 % par rapport à 2009) soit en moyenne 177 m³ par abonné et par an.
Le rendement du réseau est de 80,2 % en baisse de 2 %.

QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité, 26 analyses plus 6 analyses de la SOGEDO. 5 analyses ont révélé sans surprise un dépassement pour le fer et le manganèse
La démarche de protection officielle de la ressource en eau est faite.



PRIX

172,43 € TTC pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) les taxes et redevances et un prix au m³ consommé.
Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 172,43 € (sur la base du tarif du 1er avril 2011, toutes taxes comprises), avec une variation de 1,39 à 1,44 euros le m³ selon la taxe de la lutte contre la pollution de l'Agence de l'eau en cours d'harmonisation
Sur ce montant, 32 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 48 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les redevances 20 %, les taxes à 5,5 %.



■ EXPLOITANT
■ COLLECTIVITÉ
■ TAXES

Répartition des montants collectés

5